



SaraHome

Association loi 1901 n° W044002785
JO du 29/07/2017



Sarah vient d'avoir 17 ans....

SARAH EST PORTEUSE D'UN LOURD HANDICAP DEPUIS SA NAISSANCE ET TOTALEMENT DÉPENDANTE.

Elle est, depuis 2013, accueillie à l'IME Saint-Thys à Marseille qui reçoit les jeunes jusqu'à 18 ans.

« L'après Saint-Thys » se profile, et malheureusement, il n'y a pas de structure pour adultes handicapés moteurs susceptible de l'accueillir en internat autour de chez elle. Aussi sommes-nous à la recherche d'une solution en externat ou, au mieux, en demi-pension.

En attendant, Sarah va vivre à la maison.

Pour faire face aux exigences de son handicap, sa famille a déménagé en 2005, et acheté la maison dans laquelle elle vit aujourd'hui. Grâce aux modifications apportées, Sarah peut y circuler en fauteuil roulant électrique mais les petits espaces aménagés pour son handicap ne sont plus suffisants. Et Sarah a grandi



Emplacement de la future extension

Les difficiles gestes du quotidien...

Aujourd'hui il est très difficile

- d'accéder aux toilettes,
- de la baigner ou la doucher,
- les espaces sont trop restreints pour un lève-personne, il faut donc absolument être deux pour tous les transferts.



Dans sa chambre de 12m², il y a son lit médicalisé, son lit-douche, le lève-personne, une armoire et un petit bureau. Sarah a juste la place de s'approcher de son lit pour le coucher et le fauteuil roulant doit être sorti de sa chambre chaque nuit afin de laisser la place nécessaire en cas d'urgence.

UN AMÉNAGEMENT DE LA MAISON PLUS QUE NÉCESSAIRE.

L'architecte Yann DAVID, qui a déposé sa thèse sur « Le Handicap et l'Architecture », a offert son savoir-faire et nous avons dessiné un projet simple, intégrant un grand espace dédié à Sarah ainsi qu'une chambre pour une tierce personne pour le cas où les parents ne pourraient être présents. Le permis de construire a été déposé et obtenu.



Avec l'aide de différents ergothérapeutes et professionnels, les besoins de Sarah ont été établis et le matériel le plus approprié choisi pour une solution à long terme à la fois fiable, domotique et confortable, et qui apportera à Sarah le bien-être qui lui fait actuellement défaut (baignoire réglable en hauteur, lève personne avec rail au plafond, siège de toilettes...).

Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour établir les différents devis et ont fait un effort considérable afin d'alléger le coût du projet qui a été soumis à l'ANAH* puis à la MDPH**.

80 000 €
MONTANT
DU PROJET

14 900€
AIDES DÉJÀ
OBTENUES



**L'ASSOCIATION « SARAHOME »
A POUR BUT DE RÉCOLTER
LES FONDS MANQUANTS.**

L'ADHÉSION ANNUELLE EST DE 15,00€.

* Maison Départementale des Personnes Handicapées
** Agence Nationale de l'Aménagement de l'Habitat

Pour nous aider à réaliser ce projet,

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Aide financière :

- * la cotisation annuelle est de 15€
- * des dons peuvent être :
 - adressés par chèque à l'ordre de SaraHome
 - virés sur le compte
FR76 1910 6008 2943 6577 7912 215
code BIC : AGRIFRPP891



Aide logistique :

- * des bras et de la bonne volonté seront les bienvenus dans le cadre d'organisations d'événements (faites-vous connaître)



Aide dans le domaine de la communication :

- * aidez-nous à diffuser ce projet
- * aidez-nous à trouver des idées pour avancer dans notre mission

merci !

Pour adhérer à l'association ou faire un don :



- Je fais un don de soutien de €
- J'adhère à l'association SaraHome en tant que
- adhérent (15€) adhérent d'honneur (25€) adhérent bienfaiteur (50€)

Nom : CP : Adresse :

Prénom : Ville :

Email : Téléphone :

- Je fais un paiement via PayPal : associationsarahome@gmail.com
- Je joins un chèque, Banque N°
- du montant de mon adhésion à l'ordre de l'Association SaraHome et l'adresse avec ce bulletin à :

Coordonnées :

SaraHome
Notre Dame
quartier la Sausse
04150 Simiane la Rotonde

06.50.16.12.62
 associationsarahome@gmail.com
 association sarahome